

L'ÉCHANGEUR ENTRE LA FRANCILIENNE ET LA RD361 : POINT D'ÉTAPE SUR LES GIRATOIRES OUEST ET EST



Giratoire Ouest

La réalisation de l'échangeur s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la RN104 qui porte sur l'élargissement à 2 x 3 voies de la RN104 entre l'autoroute A4 (échangeur du Val Maubuée) et la RN4 (Pontault-Combault). Cette opération s'accompagne de la création de voies d'entrecroisement entre échangeurs, de voies collectrices séparées, de l'adaptation des attaches des différents échangeurs, de la rénovation ou refonte du réseau d'assainissement et de la mise en place de protections acoustiques. Afin de rendre la circulation plus fluide, l'échangeur va remplacer les feux tricolores existants par deux giratoires, ouest et est, qui permettront de faciliter les échanges.

Depuis l'été 2015 se déroulent les travaux du giratoire Ouest et les travaux préparatoires du giratoire Est. Le chantier de ce dernier va débuter en mars 2016.

L'ensemble des travaux de construction des giratoires se déroule en plusieurs phases. Cette méthode a été mise en œuvre afin de pénaliser le moins possible les usagers de la route et les riverains, tout en garantissant une sécurité optimale pour tous, y compris pour les personnels intervenant sur le chantier.

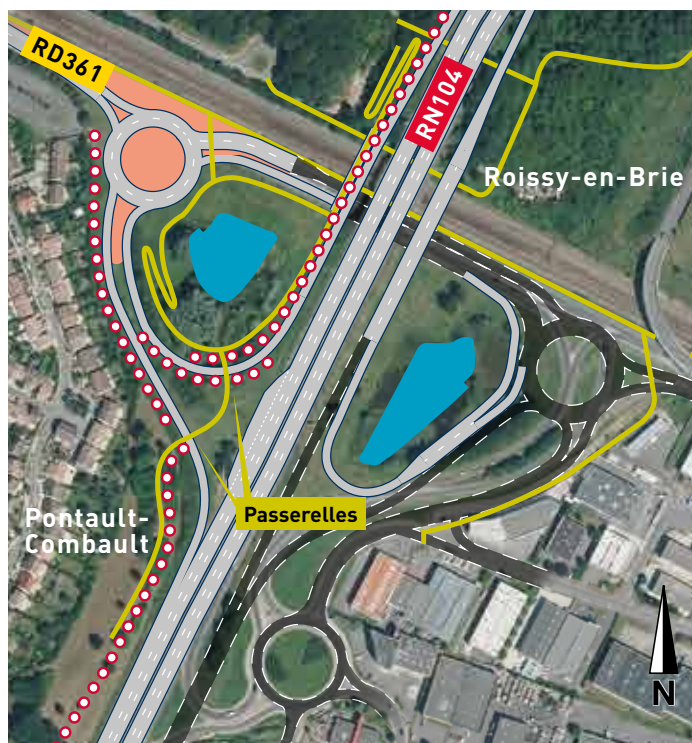
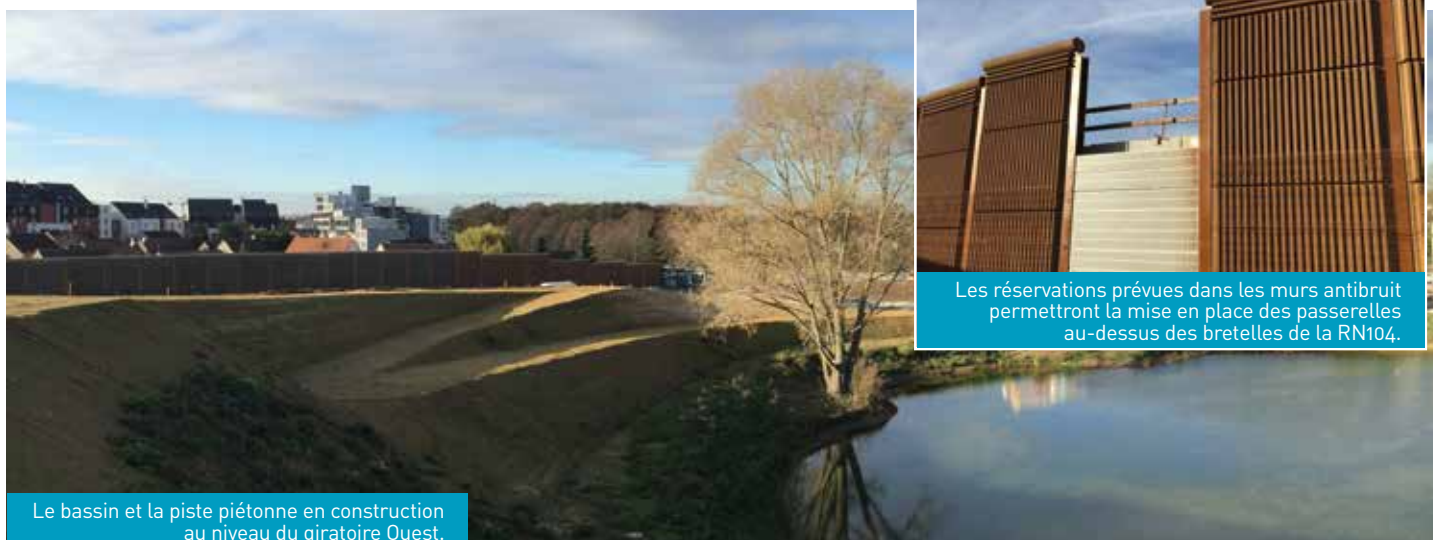


Le nouveau giratoire Ouest est mis en circulation

Cette opération a duré quatre mois et s'est déroulée en trois phases – dont une deuxième phase intégrant une séquence très rapide dite « coup de poing » pour la mise en service de la nouvelle bretelle d'accès à la RD361 depuis la Francilienne RN104 intérieure (sortie n° 14, sens Paris-Melun) et le raccordement de l'ancienne chaussée à la nouvelle. Le nouveau giratoire a été mis en circulation en novembre 2015, dans le respect des délais annoncés.

Des protections acoustiques

Afin d'améliorer la qualité de vie des riverains, des protections acoustiques ont été mises en place sur la rive Ouest de la Francilienne, entre Émerainville et Pontault-Combault Nord. Le dispositif sera poursuivi sur la commune de Pontault-Combault.



- Cheminements piétons et cycles
- Murs antibruit
- Réalisé
- En travaux

Piétons et cyclistes ne sont pas oubliés

Ce programme comporte un important volet dédié aux pistes piétonnes. Des voies «douces» seront en effet construites pour faciliter les échanges Est-Ouest et Nord-Sud. Les cycles et piétons pourront ainsi rejoindre Pontault-Combault depuis Émerainville en empruntant le pont et sa voie dédiée au-dessus des voies SNCF et, plus au sud, les deux futures passerelles au-dessus des bretelles de la RN104. La construction de ces passerelles débutera à l'été 2016.



La construction du giratoire Est se poursuit

Une partie des bretelles et le bassin de recueil des eaux pluviales ont été réalisés parallèlement aux travaux du giratoire Ouest fin 2015 début 2016 pour réduire les impacts en phase suivante. La nouvelle bretelle d'accès à la RN104 extérieure depuis la RD361 sont ainsi mises en circulation.

La construction du giratoire Est est quant à elle entrée dans sa phase principale avec la réalisation de l'anneau à partir du 1^{er} mars. Cette phase, dont les travaux vont durer moins de trois mois, implique des restrictions de circulation et la mise en place de déviations.



Les impacts des travaux sur la circulation (RD361 > RN104)

L'accès au giratoire des Arpents (giratoire d'accès à la Francilienne RN104 extérieure) est interdit à la circulation depuis la RD361 dans les sens Ouest-Est et Est-Ouest. Quatre déviations seront mises en place.

Pour les usagers qui souhaitent accéder à la Francilienne extérieure :

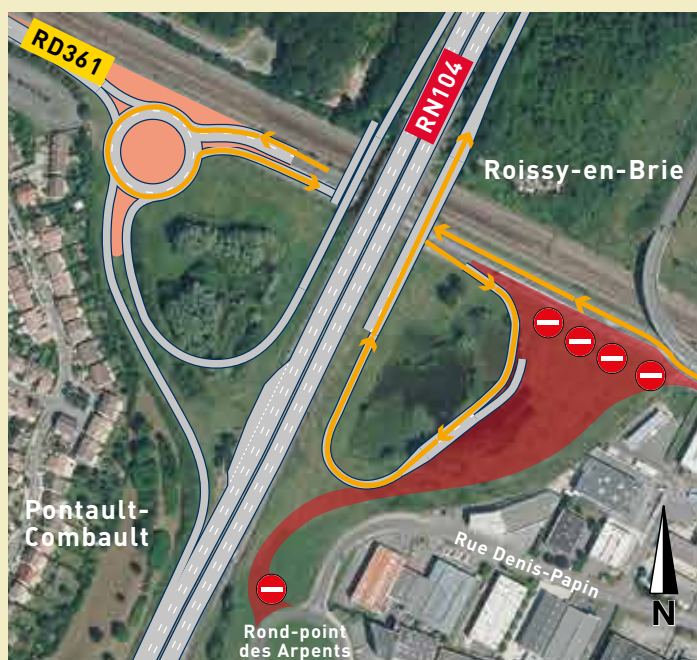
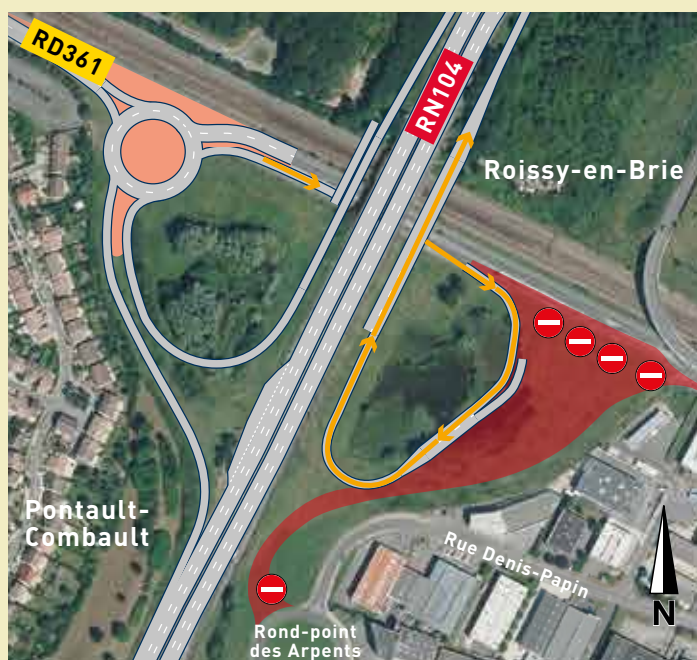
En sens Ouest-Est (Pontault-Combault > Roissy-en-Brie) :

– emprunter la nouvelle bretelle d'accès à la RN104 extérieure (vers Paris). Cet itinéraire correspond à la configuration définitive sous restriction (vitesse réduite, signalisation temporaire, etc.) ;

En sens Est-Ouest (Roissy-en-Brie > Pontault-Combault) :

– se retourner au nouveau giratoire Ouest de la RD361 et emprunter la nouvelle bretelle d'accès à la RN104 extérieure (vers Paris).

L'accès au giratoire des Arpents (Parc d'Activités des Arpents) se fait depuis la rue Denis-Papin.



Zone de travaux

Les impacts des travaux sur la circulation (RN104>RD361)

Pour les usagers de la RN104 extérieure (sens Melun-Paris) empruntant la sortie 14 et souhaitant se rendre à Pontault-Combault ou Roissy-en-Brie : l'accès à la RD361, quel que soit le sens depuis le giratoire des Arpents, est interdit à la circulation. Les usagers empruntent la rue

Denis Papin jusqu'au giratoire du boulevard de la Malibran, où l'accès à la RD361 se fait vers Pontault-Combault par la gauche, ou Roissy-en-Brie par la droite. Il est recommandé aux usagers venant du sud d'emprunter la sortie n° 16.



Zone de travaux

L'incidence des travaux sur les transports en commun sera limitée à la ligne 505 du réseau Sit'bus. Plus de renseignements sur www.transdev-idf.com

Des questions ?

La DiRIF est à votre écoute : pour toute question, demande d'information..., **contactez-nous à l'adresse :** francilienne.a4.n4.dirif@developpement-durable.gouv.fr

Vous pourrez retrouver les actualités du chantier sur notre site : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

